

**SIAEP LES GRANDS AULNOIS  
08240 BELLEVILLE ET CHATILLON/BAR**

**RAPPORT ANNUEL  
SUR LE SERVICE PUBLIC  
DE L'EAU POTABLE**

**ANNEE 2017**

## SOMMAIRE

1.	Rappels_____	3
2.	Les indicateurs de performance _____	3
	2.1 Indicateurs techniques _____	3
	2.1.1 Description générale du service _____	3
	2.1.2 La structure de gestion du service de distribution de l'eau ____	3
	2.1.3 Les ressources en eau _____	3
	2.1.4 La distribution _____	3
	2.1.5 La qualité de l'eau _____	4
	2.1.6 Fait marquant de l'année _____	4
	2.2 Indicateurs financiers	
	2.2.1 Le prix de l'eau et sa décomposition _____	4
	2.2.2 Les redevances _____	4
	2.2.2 Les recettes _____	5
	2.3 Indicateurs environnementaux	
	2.3.1 Préservation de la ressource en eau _____	5
	2.3.2 Gestion Patrimoniale des réseaux d'eau potable _____	5

## **1. Rappels**

Conformément au décret n°95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement, toute collectivité doit établir un rapport annuel sur son service d'eau, quel que soit le mode de gestion et quelle que soit la taille de ce service.

## **2. Les indicateurs de performance**

### **2.1 Indicateurs techniques**

#### **2.1.1 Description générale du service**

Syndicat des Grands Aulnois de Belleville et Châtillon/Bar 08240

Les communes adhérentes :

- LES ALLEUX
- BALLAY
- BELLEVILLE ET CHATILLON/BAR
- BOULT-AUX-BOIS
- BRIEULLES/BAR
- GERMONT
- NOIRVAL
- TERRON/AISNE
- VANDY
- VERRIERES

#### **2.1.2 La structure de gestion du service de distribution d'eau potable**

Le service est directement géré par le syndicat en régie.

#### **2.1.3 Les ressources en eau**

Nom des captages	Type	Commune d'implantation
FORAGE LES GLOYETTES F1	FORAGE	BELLEVILLE ET CHATILLON/BAR
FORAGE LES GLOYETTES F2	FORAGE	BELLEVILLE ET CHATILLON/BAR

#### **2.1.4 La distribution**

1471 habitants sont desservis en eau potable.

Nombre total d'abonnés : 998

842 abonnements principaux

156 abonnements supplémentaires

### **2.1.5 La qualité de l'eau**

En 2017 : - Nombre de mesures : 14  
- Nombre d'analyses non conformes : 0

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

### **2.1.6 Faits marquants de l'année**

Suite au Diagnostic de la station de traitement d'eau potable et d'assistance à la mise en place de solutions d'amélioration du traitement fait par Génie de L'Eau, dans un premier temps : changement des masses filtrantes, ainsi qu'une série d'analyses demandées par l'ARS.

## **2.2 Les indicateurs financiers**

### **2.2.1 Le prix de l'eau et sa décomposition**

Abonnement Principal : 33,00 €  
Abonnement Supplémentaire : 21,34 €

Consommation Tranche 1 (de 0 à 200 m<sup>3</sup>) : 1,21 € le m<sup>3</sup>  
Consommation Tranche 2 (de 201 à 1000 m<sup>3</sup>) : 0,81 € le m<sup>3</sup>  
Consommation Tranche 3 (de 1001 m<sup>3</sup> >) : 0,72 € le m<sup>3</sup>

La redevance de prélèvement liée à la préservation de la ressource en eau  
Redevance prélèvement domestique : 0,350 € (Agence Rhin-Meuse)

La Taxe sur la Valeur Ajoutée

La TVA est perçue sur chacun des postes. Le taux de cette TVA est le taux réduit de 5,5 %.

Présentation d'une facture avec 120 m<sup>3</sup> d'eau consommée

Abonnement :	33,00 € HT
Consommation	
120 m <sup>3</sup> x 1,21 =	145,20 € HT
Redevance prélèvement	
120 m <sup>3</sup> x 0,350 =	42,00 € HT

---

MONTANT HT	220,20 € HT
TVA 5.5 %	12,11 €

---

MONTANT TTC 232,31 € TTC

### **2.2.2 Les Redevances**

Les redevances sont payées par tous, en application de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006. Cette loi applique le principe de prévention et le principe de réparation des dommages à l'environnement.

Les redevances forment les budgets des agences de l'eau qui leur permettent d'intervenir pour protéger les ressources en eau en accordant des aides aux collectivités, aux industriels, aux agriculteurs, aux associations pour mieux lutter contre la pollution des eaux, protéger la santé, préserver la biodiversité et garantir la disponibilité de la ressource en eau.

### **2.2.3 Les Recettes**

#### **Recettes de la vente d'eau en HT pour le syndicat :**

Type de recette	Exercice [N-1] en €	Exercice [N] en €
Recettes vente d'eau aux usagers	135.092,78	144.791,50
Abonnement	35.078,43	26.373,90
Recettes liées aux travaux	7.434,80	3.382,00
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>177.606,01</b>	<b>174.547,40</b>

### **2.3 Les indicateurs environnementaux**

#### **2.3.1 Préservation de la ressource en eau**

Les deux captages implantés à Belleville et Chatillon/Bar ont pour l'année 2017 un indice global d'avancement de protection de la ressource de 80% chacun.

#### **2.3.2 Gestion Patrimoniale des réseaux d'eau potable**

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour l'année 2017 est de 100 points. Cet indice nous informe qu'un plan du réseau existe, couvrant 100 % du linéaire estimé du réseau de desserte et nous permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.